

master

# DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISATION DES PATRIMOINES

**Direction de projets ou  
établissements culturels**

Formation initiale / continue / en alternance - VAE

# Présentation

Le parcours Développement culturel et valorisation des patrimoines (DCVP) est centré sur la conception, le montage et le suivi de projets dans les domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme culturel dans une perspective de valorisation des ressources locales et de développement social et économique des territoires. Il vise donc à conjuguer l'action culturelle, la valorisation des patrimoines et le développement soutenable des territoires.

Le master vise à former des acteurs culturels en capacité de monter des projets culturels en dialogue avec les territoires, au travers de contenus variés avec à la fois des cours théoriques, d'outils, par projets, de témoignages d'acteurs professionnels, etc.

## La démarche

Le parcours DCVP propose une formation professionnalisante en deux ans, avec la collaboration de nombreux intervenants professionnels et de nombreux travaux et mises en situation professionnelle réelle, tout en ouvrant sur la recherche, et sur des possibilités de poursuite en thèse, grâce à son adossement au Laboratoire de recherche de géographie et d'aménagement PLACES. Ce parcours est accessible en formation initiale, en formation continue (reprise d'études ou contrat de professionnalisation) et en apprentissage dès le M1, en lien avec le CFA SACEF (centre de formation des apprentis).

## Master 1

### Admission

Le nombre de places est limité à 22 étudiants et le recrutement se fait sur dossier et entretien. La première année du master est accessible aux étudiants ayant une licence (bac +3) en sciences humaines et sociales, histoire de l'art, archéologie, architecture, lettres, langues, sciences politiques, et licences professionnelles projets culturels, médiation culturelle, patrimoine, tourisme culture. Les informations concernant les candidatures sont disponibles sur le site de l'université à la page de la formation.

### Organisation

Le master DCVP propose une spécialisation progressive sur deux ans. Les cours sont regroupés sur deux jours (lundis et mardis, plus quelques mercredis) de septembre à fin mars, permettant la formation en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) ou la réalisation de stages. Un stage obligatoire de 2 mois équivalent plein temps doit être réalisé par les étudiants non apprentis, au cours de l'année universitaire.

## DÉBOUCHÉS

Cette formation prépare les étudiants à occuper, en France comme à l'étranger, des postes de cadres supérieurs dans des collectivités territoriales et leurs groupements (villes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, conseils départementaux, parcs naturels régionaux...), dans des structures et institutions culturelles (tiers-lieux, théâtres, musées, festivals, lieux patrimoniaux, lieux et salles de spectacles...), dans des bureaux d'études et cabinets de consultants, dans des associations, réseaux et ONG, dans des compagnies, troupes, ensembles artistiques... Selon les cas, les emplois proposés sont ceux de directeur de service, chargé de mission, chef de projet, chargé des relations publiques, médiateur culturel, chargé de communication, agent de développement local, chargé d'actions éducatives et culturelles...



## Master 2

### Admission

Le M2 est accessible aux étudiants titulaires d'un bac +4. Le nombre de places est limité à 22 étudiants et le recrutement des étudiants extérieurs à la promotion, qui souhaiteraient rejoindre la formation au niveau du M2 se fait sur dossier. Les candidats admis en M2 et qui envisagent de suivre la formation sous le régime de l'apprentissage doivent contacter le CFA SACEF. Les informations concernant les candidatures sont disponibles sur le site de l'université à la page de la formation.

### Organisation

Le M2 correspond à un renforcement de la professionnalisation et à la montée en compétences pour le montage de projets. Cette formation comprend, de septembre à fin mars, des cours, séminaires, projets tutorés et mises en situation professionnelle, puis, d'avril à septembre, un stage de 4 mois minimum à plein temps pour les non apprentis et un apprentissage à temps plein pour les apprentis. La deuxième année de master est ainsi une formation à plein temps sur un an, avec les soutenances de mémoires en septembre.

# CONTENU DES COURS

## M1 - SEMESTRE 1

### UE 1 Territoires et acteurs de la culture et du patrimoine

- EC 1 Territoire et culture
- EC 2 Droit public
- EC 3 Acteurs institutionnels

### UE 2 Outils et méthodes

- EC 1 Excel / cartographie
- EC 2 Infographie
- EC 3 Conception de projets

### UE 3 Anglais

## M1 - SEMESTRE 2

### UE 1 Mémoire de recherche

- EC 1 Méthodologie de la recherche
- EC 2 Travail individuel encadré pour la rédaction du mémoire
- EC 3 Stage obligatoire de 2 mois minimum ETP (soit 44 jours) pour les étudiants en FI ou apprentissage

### UE 2 Cours de spécialisation

- EC 1 Modèles culturels alternatifs
- EC 2 Valorisation des patrimoines et soutenabilité
- EC 3 Publics et participation des habitants
- EC 4 Economie de la culture
- EC 5 Séminaire "Arts et Humanités"
- EC 6 Développement stratégique de l'offre culturelle

## M2 - SEMESTRE 3

### UE 1 Cultures, patrimoines et territoires : enjeux et approches critiques

- EC 1 Développement culturel et soutenabilité
- EC 2 Controverses patrimoniales et jeux d'acteurs
- EC 3 Politiques culturelles européennes et internationales : enjeux, débats et acteurs

### UE 2 Économie, gestion et droit de la culture

- EC 1 Gestion-comptabilité
- EC 2 Droit de la culture et de la propriété intellectuelle
- EC 3 Organisation et financement des collectivités territoriales

### UE 3 Montage de projets culturels : stratégies, méthodes et outils

- EC 1 Diagnostic territorial
- EC 2 Montage, gestion et financement de projets
- UE 4 Communication et médiation numérique
- EC 1 Outils et stratégies de communication
- EC 2 Stratégies numériques appliquées à la culture et au patrimoine

### UE 5 Anglais

### UE 6 Mise en situation professionnelle

- EC 1 Analyse de la mise en situation professionnelle
- EC 2 Aide à l'insertion professionnelle (pour les étudiants en formation initiale)
- EC 2 Voyage d'étude

### UE 7 Conférences, journées d'étude, et séminaire Arts et Humanités

- EC 1 Conférences et journées d'études
- EC 2 Séminaire Arts et Humanités

## M2 - SEMESTRE 4

### UE 1 Mémoire de recherche

- EC 1 Méthodologie de la recherche
- EC 2 Travail individuel encadré pour la rédaction du mémoire
- EC 3 Semestre en entreprise pour les apprentis, ou stage de 4 mois minimum à plein temps à partir d'avril pour les étudiants en FI (ou service civique)



### **Responsables**

Anne Hertzog, maître de conférences en géographie  
anne.hertzog@cyu.fr

Basile Michel, maître de conférences en géographie  
basile.michel@cyu.fr

### **Secrétariat pédagogique**

Delphine Bahier  
delphine.bahier@cyu.fr  
01 34 25 64 32

### **CY Cergy Paris Université**

#### **Lettres et sciences humaines**

Département de géographie et histoire  
Site des Chênes 2  
33 boulevard du Port  
95011 Cergy-Pontoise cedex

### **CFA SACEF**

Benjamine Letu-Montois  
b.letu-montois@cfasacef.fr  
5 rue Cadet - 75009 Paris  
01 75 44 29 43 / 06 84 34 64 10

[www.cfasacef.fr](http://www.cfasacef.fr)

[www.cyu.fr](http://www.cyu.fr)

